



Paris, le 07 juin 2012

Madame Christiane
TAUBIRA
Garde des Sceaux,
Ministre de la Justice

Madame Delphine BATHO
Ministre déléguée à la
Justice

Ministère de la justice
13 place Vendôme
75001 PARIS

Madame la Garde des Sceaux,
Madame la Ministre déléguée,

Nous avons l'honneur d'appeler votre attention sur la situation visiblement critique que connaît le tribunal de grande instance de Mamoudzou.

La presse s'est fait l'écho de la récente «*affaire des fadette*» qui a secoué cette juridiction. Il a ainsi été révélé qu'un magistrat instructeur, saisi par le Procureur de la République de faits de violation de secret de l'instruction, menait des investigations sur son collègue juge d'instruction, la greffière travaillant avec lui, un juge des libertés et de la détention et des avocats du ressort. Cela sans que le magistrat instructeur en question n'envisage rapidement la possibilité d'un dépaysement. Celui-ci n'a officiellement été demandé que plusieurs mois plus tard, après la révélation par la presse de cette situation pour le moins anormale, sans que l'atteinte à l'impartialité objective et le caractère malsain de cette ouverture d'information dans la juridiction n'aient interpellé les chefs de juridiction, et singulièrement le Procureur de la République.

Il est inutile de vous dépeindre, Madame la Garde des sceaux, le profond malaise causé par cette affaire dans ce tribunal, de petite taille, déjà marqué par un récent conflit entre les magistrats et le précédent Président, en raison de nombreux dysfonctionnements ayant entraîné son départ précipité en décembre 2011.

Il est par ailleurs fait état par les magistrats et fonctionnaires d'importantes tensions, de problèmes de fonctionnement qui auraient déjà conduit les membres de la juridiction, réunis en assemblée générale en juin 2011, à solliciter une inspection. Le procès-verbal des débats n'aurait cependant, selon les informations dont nous disposons, jamais été transmis par la voie hiérarchique.

Il nous apparaît dès lors particulièrement opportun et urgent qu'une inspection de fonctionnement soit diligentée dans ce tribunal afin de déterminer s'il existe ou non des difficultés, notamment dans l'exercice de l'action publique et des relations de la juridiction avec les chefs de la Cour d'appel, afin d'y apporter des solutions le cas échéant. Ce qui permettra ainsi de ramener la sérénité nécessaire au bon fonctionnement des services de cette juridiction.

Nous souhaiterions en outre être reçus par vous, à la date qui vous conviendra, pour évoquer plus avant cette situation préoccupante.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Madame la Garde des Sceaux, Madame la Ministre déléguée, l'expression de notre haute considération.



Matthieu Bonduelle
Président
Syndicat de la magistrature



P/ Le secrétaire général
Angéline Jean
Secrétaire générale adjointe
Syndicat National
des services judiciaires



Emmanuel Poinas
Secrétaire Général
Syndicat National
des Magistrats



Isabelle Besnier-Houben
Secrétaire générale
Syndicat des
greffiers de France

